



**ACADÉMIE  
DE LIMOGES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de la Haute-Vienne

*Administration handi-accueillante et attachée à la mixité et à la diversité*

## FICHE DE POSTE

### CONSEIL D'EDUCATION POPULAIRE ET DE JEUNESSE

<b>DIRECTION OU SERVICE :</b> direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN)	
<b>CATEGORIE A:</b> A	<b>POINTS NBI :</b> 0
<b>FAMILLE(S) PROFESSIONNELLE(S) REME</b> SPORTS, JEUNESSE, VIE ASSOCIATIVE ET EDUCATION POPULAIRE	<b>DOMAINE FONCTIONNEL RMFP</b> ORGANISATION, CONTROLE ET EVALUATION
<b>INTITULE DE L'EMPLOI TYPE REME</b> CONSEILLER D'EDUCATION POPULAIRE ET JEUNESSE	<b>EMPLOI REFERENCE RMFP</b> CHARGE / CHARGÉE DE CONDUITE DES POLITIQUES PUBLIQUES
<b>CONTEXTE DU RECRUTEMENT</b> <input type="checkbox"/> Poste vacant <input type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/> Création Date souhaitable de prise de fonction 01/01/2022 <input type="checkbox"/> Suppléance Durée de la suppléance : du Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date. au Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.	
<b>LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE</b>	
<b>Direction :</b>	direction des services départementaux de l'éducation nationale (affectation principale)
<b>Service :</b>	Service départemental a la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) de la Haute-Vienne
<b>Sous-direction :</b>	
<b>Bureau et secteur :</b>	
<b>Adresse :</b>	5 allée Alfred Leroux 87000 Limoges
<b>Direction :</b>	
<b>Service :</b>	
<b>Sous-direction :</b>	
<b>Bureau et secteur :</b>	
<b>Adresse :</b>	

## LE POSTE ET SON ENVIRONNEMENT

**FONCTION :** CONSEILLER D'EDUCATION POPULAIRE ET DE JEUNESSE

### MANAGEMENT OUI

**NOMBRE D'AGENTS A ENCADRER :**

**DESCRIPTION DE LA STRUCTURE (missions, organisation) :**

La DSDEN de Haute-Vienne est un service déconcentré de l'Etat, dirigé par un IA-DASEN, adjoint au Recteur et responsable de la mise en œuvre des politiques éducatives dans le premier et second degré sur le territoire départemental. La DSDEN gère les moyens et les personnels du premier degré (252 écoles publiques, 8 écoles privées, 30 157 élèves. Le second degré compte 29 002 élèves répartis dans 39 collèges, 15 lycées et 9 lycées professionnels). Dans le cadre de la réforme de l'organisation territoriale de l'Etat, la DSDEN de la Haute-Vienne assure des missions liées aux politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, du sport et de l'engagement civique. Le poste est au sein du Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES), composé de 11 agents.

Conformément au décret n°2020-1542 du 9 décembre 2020, notamment son article 8, le service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES), service de la direction des services départementaux de l'éducation nationale composante (DSDEN) de la Haute-Vienne est compétent en matière de politiques relatives à la jeunesse, aux sports, à la vie associative, à l'engagement civique et à l'éducation populaire.

A ce titre, il met en œuvre dans le département les politiques relatives :

- 1° Au service civique, à la réserve civique et au service national universel.
- 2° A la promotion, au développement, à l'organisation, à l'accès et au contrôle des activités physiques et sportives, au développement maîtrisé des sports de nature, à la prévention des incivilités et à la lutte contre la violence dans le sport.
- 3° A la qualité éducative des accueils collectifs de mineurs et à la sécurité physique et morale des mineurs qui y sont accueillis ;
- 4° A l'animation des actions en faveur de l'engagement, de l'initiative, de l'expression, de l'information, de l'autonomie et de la mobilité internationale de la jeunesse ;
- 5° Au développement et à l'accompagnement de la vie associative, du bénévolat et du volontariat ainsi qu'à la promotion de l'éducation populaire aux différents âges de la vie.

Par ailleurs, le SDJES concourt :

- 1° A la prévention du dopage ;
- 2° A la programmation des équipements sportifs ;
- 3° A l'insertion professionnelle des jeunes ;
- 4° A la formation, à la certification et à l'observation des métiers dans les domaines des sports, de la jeunesse et de l'éducation populaire ;
- 5° Au soutien à l'emploi dans les domaines des sports, de la jeunesse et de l'éducation populaire.

Le préfet de département, pour les missions relevant de sa compétence, dispose d'une autorité fonctionnelle sur le SDJES.

**EFFECTIFS DE LA DSDEN 87 : 43 ( 17 agents cat A , 14 agents cat B, 12 agents cat C)**

**DESCRIPTION DU POSTE (responsabilités, missions, attributions et activités) :**

#### **Activités principales :**

##### **1. Accompagnement des structures et soutien à la montée en compétences des acteurs sur les politiques de jeunesse :**

- accompagnement technique et méthodologique aux structures du département : analyser, évaluer, conseiller et expertiser
- permettre la montée en compétences des acteurs jeunesse et valoriser les bonnes pratiques
- politique de la ville : avis techniques sur les actions et projets en faveur des jeunes : participation aux COPIL et réunions techniques correspondantes, accompagnement individualisé des structures (conseil, expertise), dispositifs « Ville Vie Vacances » et « quartier d'été »

##### **2. Suivi des accueils collectifs de mineurs extrascolaires :**

- accompagnement et appui à la qualité éducative et au respect du cadre réglementaire (informations, conseils)
- organisation et animation de journées réglementaires et d'échanges de pratiques au niveau départemental

### **3. Gestion du BOP 163 et des appels à projets nationaux :**

- suivi et instruction des demandes de subvention notamment dans l'application Osiris
- assurer la campagne de diffusion

### **4. Mise en œuvre du Service National Universel :**

- pilotage de l'équipe projet départementale en lien avec le comité de coordination départemental et le chef de projet
- organisation et animation de réunions
- conception du programme de séjour de cohésion

### **5. Appui à l'information jeunesse :**

- accompagnement et évaluation des labellisations information jeunesse
- déploiement de la boussole des jeunes
- suivi du dispositif promeneur du net

### **6. Déploiement de la réserve civique départementale « je veux aider » :**

- suivi et validation des structures et des missions sur le département

### **7. Veille et diffusion des informations relatives aux actualités autour de la jeunesse**

### **8. Participation aux plans de contrôle des accueils collectifs de mineurs**

#### **Activités annexes :**

- Participation aux actions de formation et de certification en tant que de besoin et en accord avec le niveau régional
- Médiateur départemental des rassemblements festifs organisés par des jeunes
- Participation aux actions du SDJES en tant que de besoin

**Partenaires institutionnels :** Services de l'Etat, Collectivités territoriales, établissements publics de coopération intercommunale, associations, CAF, MSA

Pré-requis : Permis de conduire B

## **COMPETENCES PROFESSIONNELLES SOUHAITEES**

### **Connaissances souhaitées :**

- Savoir agir dans un contexte complexe, faire preuve de créativité, trouver de nouvelles solutions, être référent dans le domaine.
- Mettre en œuvre les compétences techniques et pédagogiques de conseiller d'éducation populaire et de jeunesse, corriger et améliorer le processus, conseiller les autres agents.
- Disposer de notions de base, de repères généraux sur l'activité ou le processus (vocabulaire de base, principales tâches, connaissance du processus, global...)
- Organisation des réseaux d'accompagnement de la jeunesse et des acteurs de l'éducation populaire
- Environnement institutionnel et administratif
- Environnement législatif et réglementaire
- Connaissances scientifiques techniques et pédagogiques dans le champ de la jeunesse et de l'éducation populaire

### **Savoir-faire :**

- Réaliser un diagnostic/analyse pour identifier les enjeux et définir des objectifs partagés
- Traduire et adapter les orientations stratégiques et politiques au plus près des enjeux et préoccupations des professionnels de terrain et des territoires
- Savoir prendre du recul par rapport aux situations, et être en capacité de développer les politiques publiques en matière de jeunesse et d'éducation populaire
- Créer et animer un réseau de partenaires
- Accompagner et conseiller les acteurs de la jeunesse et de l'éducation populaire dans la formalisation et la réalisation de leurs projets
- Formuler des propositions et préconisations pour la mise en œuvre de stratégies locales
- Travailler en partenariat
- Formaliser son activité professionnelle dans le cadre administratif

### **Savoir-être :**

- Adaptation
- Avoir le sens de la diplomatie/médiation

Avoir le sens de l'écoute et du dialogue  
Représenter l'Etat  
Faire preuve d'aisance dans la prise de parole en public  
Savoir travailler en équipe et s'inscrire dans un collectif de travail

**TEMPS PLEIN  
OUI**

**TELETRAVAIL POSSIBLE –  
SELON LES DISPOSITIONS ACADEMIQUES**

Informations complémentaires

**EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :**

- Débutant
- Confirmé
- Expert

**VOS CONTACTS RH** (*nom, prénom, fonction, téléphone, adresse électronique*)

Personne à qui adresser les candidatures (mail) :  
Secrétariat Cabinet <[cabinet.ia87@ac-limoges.fr](mailto:cabinet.ia87@ac-limoges.fr)>

Personne à contacter (mail) : Claire GUIMBAUD, Cheffe du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports, [claire.guibaud@ac-limoges.fr](mailto:claire.guibaud@ac-limoges.fr) 06 07 90 56 21

Autre personne à contacter (mail) :